

 <p>LYCÉE SAINT-JOSEPH HASPARREN SAN JOSEPE LIZEOA - HAZPARNE</p> <p>SCIENCES, TECHNOLOGIES ET NUMÉRIQUE / ZIENTZIAK, TEKNOLOGIAK ETA NUMERIKOA</p> <p>CENTRE DE FORMATION CONTINUE 1 route des Missionnaires 64240 HASPARREN Numéro de déclaration : 72640053564 Numéro SIRET : 41024149100019</p>	<h1>PROGRAMME DE FORMATION</h1>	<p>ADM-MNF1-PROG Critere_1_Indicateur_1</p> <p>Date de création : 06/01/21</p> <p>Date de révision : 07/07/23</p>
--	---------------------------------	---



Mise à niveau - Pompe à Chaleur (F1)

1. **OBJECTIFS :**

A l'issue de la formation, les apprenants devront être capables de :

- Connaître le langage et les termes employés dans le domaine de la pompe à chaleur,
- Comprendre les bases du fonctionnement des PAC air/air et air/eau,
- Appliquer les recommandations de montage du constructeur lors d'une installation de PAC (fluide ; eau ; air),
- Connaître les points de vigilance "terrain" afin de réussir son installation,
- Appréhender les risques et/ou les défauts de fonctionnement dus à un montage incorrect,
- Consolider les prérequis en vue d'une formation QUALIPAC.

2. **FINANCEMENT :**

Faire parvenir la demande de prise en charge auprès de l'organisme de financement au plus tard 15 jours avant le début de la formation.

3. **PUBLICS CONCERNES :**

- Artisans, chefs d'entreprise, salariés qui réalisent des installations du génie climatique.
- Demandeurs d'emplois.

4. **PRE-REQUIS :**

- Français : lu, écrit, parlé ;
- Connaissances générales sur les équipements techniques de génie climatique.

5. **CONTENU DE LA FORMATION :**

- Différencier les systèmes de pompe à chaleur (Terminologies) :
 - Généralités
 - Pompe à chaleur air/air ou air/eau
 - Les groupes extérieurs,
 - Les unités intérieures,
 - Production d'eau chaude sanitaire.
- Connaître les bases de fonctionnement de la pompe à chaleur :
 - Principes généraux sur l'air et l'eau,
 - Schémas de principe d'une installation,
Longueur max et dénivelé.
- Connaître les points de vigilance pour la mise en œuvre des systèmes :
 - Recommandations / précautions,
 - Principales règles en Fluidique, hydraulique et aérodynamique ,
 - Règles de l'art sur le travail du cuivre en thermodynamique,
 - Evacuer les condensats,
 - Les raccordements électriques :
 - Normes électriques,
 - Typologie et sections des câbles,
 - Les protections du matériel et des personnes,
 - Régulation, bus de communication, importance du blindage.

TRAVAUX PRATIQUES :

- Etude d'une installation d'un système multi sur plan
 - Définir le positionnement des unités
 - Définir et positionner les liaisons
 - Déterminer les caractéristiques de fonctionnement.
- Mettre en œuvre une PAC air/air ou air/eau.
 - Définir les accessibilités des différentes unités.
 - Mise en forme de liaisons frigorifiques
 - Travail sur les différents éléments d'un circuit Hydraulique.
 - Mise en forme d'une installation aéraulique.

6. INTERVENANT:

Formateur dans le domaine de l'énergétique titulaire de l'attestation d'aptitude.

7. MOYENS DE SUIVI DE L'EXECUTION DE LA FORMATION ET D'APPRECIATION DES RESULTATS :

- Test de positionnement des prérequis avant le début de la formation.
- Exercice de Travaux Pratiques réalisés tout au long de la formation.
- Des questions seront posées par le formateur en début de chaque journée avec un temps de remédiation si nécessaire.
- En fin de formation :
 - Questionnaire de satisfaction,
 - Attestation de formation.

8. MODALITES PRATIQUES :

8.1. Organisation pédagogique :

En présentiel, en salle sur des supports théoriques (70%), en atelier pour des apprentissages et manipulations sur des équipements (30%).

8.2. Lieu :

- Au lycée St JOSEPH – 1 Routes de Missionnaires – 64 240 Hasparren
- <http://www.st-joseph-hasparren.fr/>

8.3. Durée / Horaires :

2 jours - 14h / Horaires : 8h30 – 12h puis 13h30 – 17h

8.4. Tarif :

- Tarif Unitaire : **600 €** (exonération de TVA art.261-4-4a du CGI).

9. PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :



Notre Centre est accessible aux personnes Reconnues Handicapées. Des aménagements peuvent être nécessaires (adaptation des postes de travail, adaptation des méthodes pédagogiques, aménagement de la formation...). N'hésitez pas à nous interroger, notre référent handicap est à votre écoute, et peut mobiliser son réseau de partenaires (MDPH, AGEFIP, Associations...) pour répondre à vos besoins spécifiques.

10. BONA SAVOIR :

Cette formation vous permettra de poursuivre votre montée en compétences en choisissant parmi les modules additionnels :

- F2 - Mise en œuvre d'une Pompe à chaleur : 2 jours.
ET / OÙ
- F3 - Mise en service d'une Pompe à Chaleur : 2 jours.